«Il faudrait pour le bonheur des Etats que les philosophes fussent Rois et que les Rois fussent philosophes» **Platon in *La République***

SID-AHMED GHOZALI AU *SOIR D'ALGÉRIE*

Histoire des nationalisations, politique pétrolière et bonne gouvernance

18e partie

«L'assassinat du président Boudiaf demeure dans mon esprit l'une des plus grandes offenses faites aux Algériens. Commise sous mon gouvernement, j'ai décidé de démissionner.»

Entretien réalisé par Mohamed Chafik Mesbah

Mohamed Chafik Mesbah : Mais, vous en convenez, la dimension politique de votre mission restait prépondérante...

Sid-Ahmed Ghozali : Oui, en effet, sur le plan politique nous avons fait tout ce que nous avions annoncé en matière de consultation de dialogue et de concertation avec les associations politiques et civiles. En matière d'organisation des élections, nous avons rempli tous nos engagements, sauf pour le mode de scrutin où nous avons été désavoués par l'APN. Le rejet du scrutin à la proportionnelle m'a posé un problème sérieux, puisqu'il mettait le gouvernement en défaut dans ses engagements pris envers les soixante partis, sans compter que le scrutin majoritaire allait ajouter au FIS un autre avantage qui serait décisif. Ai-je bien fait de ne pas aller jusqu'au bout de ma décision de démissionner ? Tout compte fait, non je n'ai pas bien fait. Ce fut là une erreur que je me suis reprochée par la suite.

Ce n'est pas qu'en revenant sur ma résolution de partir j'ai nui au pays, mais je ne lui ai pas non plus rendu service.

Comment cela ? Il suffit simplement d'imaginer le scénario inverse et supposer que j'ai effectivement démissionné au lendemain de l'adoption de la loi électorale – et je réponds en même temps à ceux qui des années plus tard glosaient encore sur les conséquences hypothétiques du fait que le gouvernement soit quand même resté en poste. Si je m'en étais tenu à mon intention première qui était de partir, il est certain que sur la considération strictement personnelle j'aurais été «gagnant-gagnant». En effet, je serais parti sous les applaudissements des partis et non dans l'opprobre de la plupart ; non point comme le complice mais comme la victime du FLN, ce qui, aux yeux de l'opinion nationale et internationale, eût été à l'époque de la culpabilisation de ce parti, un motif évident de surcroît de popularité.

Restant dans le scénario du départ du gouvernement, deux sous-scénarios étaient les plus probables : ou le report des échéances électorales ou leur maintien. Dans les deux hypothèses, j'aurais été gagnant, sans que cela change quoi que ce soit aux fondamentaux de la politique intérieure. Dans le cas du maintien des échéances, le cas le plus probable à mon avis, on aurait mis quelqu'un d'autre à ma place, les élections auraient donné le même résultat, elles auraient été annulées et la tragédie nationale aurait été imputée à l'interruption du processus électoral… Sauf que le coupable désigné aurait été un autre que moi. Si par contre le scénario avait été le report des échéances, le régime aurait trouvé d'autres formules et un autre bouc-émissaire pour tenter d'occulter les vraies raisons de l'irruption du terrorisme dans notre pays. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le départ du gouvernement n'aurait certainement pas apporté de solution au problème de fond. Si donc je n'ai pas nui à mon pays en ne démissionnant pas le jour du désaveu du gouvernement par l'APN, par contre je n'ai nui qu'à moi-même et à mon gouvernement, puisque j'ai contribué à faciliter l'occultation des causes du problème de fond. Et quand je dis que je n'ai pas non plus rendu service au pays, je vise le fait de m'être prêté, à mon corps défendant, à fournir en ma personne et en mon gouvernement un bouc-émissaire aux lieu et place du FLN d'octobre 1988.

Vous continuez à considérer que l'annulation du deuxième tour des élections législatives était la seule alternative qui s'offrait ?

L'annulation du deuxième tour n'aurait jamais eu lieu si tous les acteurs serviteurs de l'Etat, y compris moi-même, avaient agi sur la base d'une considération de leurs intérêts politiques personnels. C'est donc sur des convictions exclusivement fondées sur les intérêts supérieurs du pays, que nous avons préféré préserver l'avenir de la nation quitte à passer, les uns pour des putschistes, les autres de mauvais joueurs, de surcroît comparses de putschistes, plutôt que succomber à la tentation de passer à l'histoire pour des démocrates candides, quitte à laisser froidement le pays plonger dans une interminable et sombre tourmente.

En conscience nous ne pouvions pas laisser l'Algérie s'embarquer dans un train fou que personne ne pourrait plus arrêter.

Avions-nous violé pour autant la Constitution ? Je pense que non. Le président a démissionné et il fallait combler la vacance en résultant. En tout état de cause, la fin en soi n'est jamais une Constitution, mais le destin d'un pays et son bien-être qu'elle est censée servir. En cas de conflit entre les deux finalités «destin national» et «Constitution», c'est le pays qui passe avant. Le régime nazi s'est imposé par des élections démocratiques dans la République de Weimar en Allemagne qui était la démocratie la plus avancée dans le monde. S'il y avait eu en 1933 des forces patriotiques allemandes pour annuler la victoire nazie, les Allemands auraient fait l'économie de la mort d'une république démocratique et le monde l'économie de la guerre la plus meurtrière de l'humanité.

Quand on me demandait pourquoi nous avions interrompu un processus démocratique, j'ai répondu que je n'avais pas connaissance de l'existence d'un processus démocratique en cours en Algérie. Ce fut présenté délibérément par certains médias comme une attaque contre le président, mais à tort. Je voulais simplement dire que des élections démocratiques ne doivent pas consister seulement à recourir à un scrutin propre et honnête, mais aussi à se dérouler dans des conditions qui donnent effectivement un choix véritable au citoyen. Des élections qui donnent au citoyen le choix entre le pouvoir en place et le FIS, elles ont beau se dérouler dans les conditions les plus propres et les plus honnêtes, elles ne peuvent pas mériter le qualificatif de démocratiques. Ce que j'avais espéré après les résultats du scrutin de janvier 1992, c'est que le régime comprenne les raisons de l'échec du 27 décembre et tire les leçons de cet épisode dramatique de notre histoire et de l'épisode d'octobre 1988. Au contraire de cela le régime s'est enfoncé davantage dans la logique de la gestion du pouvoir devenu de facto une finalité. C'est ce qui me fait dire, sous l'angle de l'évaluation du service rendu au pays, que mon acceptation de la mission de Chef du gouvernement en juin 1991 fut un coup d'épée dans l'eau, tout comme mon retour au gouvernement fin 1988. Etre resté au gouvernement après le désaveu sur le mode de scrutin en octobre 1991 était une erreur, être resté au gouvernement le lendemain du premier tour en décembre 1991 n'a pas été en fin de compte un service durable rendu au pays.

Pourquoi avoir accepté alors de prendre en charge l'organisation d'élections dont vous pressentiez l'issue ?

En premier lieu parce que l'annulation des législatives fixées avant moi pour mai-juin 1991, pour cause de troubles, ne fut rien d'autre que l'annulation de l'anticipation de six mois par rapport aux échéances, une anticipation décidée avant moi, dans le cadre de tractations entre les principaux partis.

Photos : DR

Khaled Nezzar (à gauche) à l'arrivée à Alger de Mohamed Boudiaf.

Et l'annonce d'organiser les élections législatives à la fin de l'année 1991 n'était rien d'autre que le retour à l'échéance normale exigée par la Constitution ! Il est frappant qu'aucun des analystes n'ait cru à ce jour devoir rappeler cela, à savoir que fin décembre 1991 était l'échéance constitutionnelle normale du mandat de l'Assemblée ! Faites le compte : première APN 1977-1981, deuxième 1982-1986, troisième 1987-1991. Mais on avait tellement parlé durant les années 1989 et 1990, tantôt d'avancer, tantôt de reculer la fin du mandat, que l'on a fini par oublier que la fixation à la date de mai-juin 1991 des élections législatives c'était une anticipation de six mois de la fin du mandat qui avait été décidée dans le cadre des tractations qui eurent lieu à l'époque entre le FLN, le FIS et le FFS notamment. On en était arrivé au demeurant à un brouillage et une confusion des échéances tels que même le Président croyait dur comme fer que la fin normale de son mandat était fin décembre 1992 ! Alors que c'était en réalité fin 1993. C'était un jour d'octobre 1991 quand, réfléchissant tout haut devant moi, il lançait l'idée d'anticiper à fin 1991 les élections présidentielles .«Après tout, cela ne fait qu'une anticipation d'un an» Je l'en avais dissuadé bien sûr. Il a fallu que je fasse devant lui le compte de ses quinquennats successifs, à savoir 1979-1983, 1984-1988, 1989-1993 pour le convaincre qu'à fin 1991, il n'en sera qu'à trois années accomplies et non quatre !

Je ne veux pas me dérober à votre question sur les législatives. J'avais foi en des chances minimes d'au moins limiter les dégâts en redonnant l'espoir aux Algériens d'une amélioration future de leur situation, en évitant le scrutin majoritaire qui est le scrutin du tout ou rien. Les stratèges qui ont entraîné l'APN dans le choix du scrutin majoritaire sont des forces qui au sein de ce parti et du régime en général étaient dans l'obsession de la pérennisation au pouvoir avec des tas de motivations qui se sont avérées aventureuses. 1- Croyant qu'il allait jouer en leur faveur ils se sont trompés et joué à la roulette russe comme ils l'avaient fait pour les élections communales de juillet 1990, avec les résultats que l'on sait et à la veille desquels ils en étaient encore à assurer le Président que leurs candidats allaient rafler la mise moyennant un découpage électoral adéquat par le gouvernement ;

2- ils étaient dans une logique de partage du pouvoir avec le FIS et même de le lui laisser pour un temps, tant leur conviction était forte que celui-ci, à cause de la situation financière calamiteuse, allait se casser la figure et que le peuple reviendrait en courant dans leur giron ;

3- ils étaient obsédés par l'idée de se défausser de leur responsabilité sur d'autres.

J'étais conscient de tout cela dès le départ : rappelez-vous que c'est en juillet que je disais aux députés que j'acceptais d'être «le mouton du sacrifice» dans l'espoir de contribuer à redresser les choses de manière saine en m'occupant des problèmes des citoyens et ce faisant, en leur redonnant de l'espoir. C'est trois mois après ma nomination que je réalisais que le Président était irréversiblement sous forte influence de ces forces. Il avait bien compris que j'avais compris quand, suite à une interview télévisée, je qualifiais mon gouvernement de «gouvernement pauvre et orphelin», il prit l'initiative de m'appeler au téléphone pour me rassurer sur son soutien. Je ne me faisais guère d'illusions, m'étant rendu à l'évidence que mon gouvernement, au moment même où il était désigné était aussitôt livré en pâture à des forces agissant du cœur du système.

Abordons l'épisode du Haut-Comité d'État. La solution politique ainsi envisagée et la formule juridique conçue ont emporté votre adhésion. De manière très brève, expliquez-nous en quoi le Haut-Comité d'État était politiquement et juridiquement la formule la plus appropriée ?

L'accord s'étant fait rapidement sur l'impossibilité, en tout état de cause, d'envisager la tenue du deuxième tour des élections, il restait à savoir comment combler

●●●